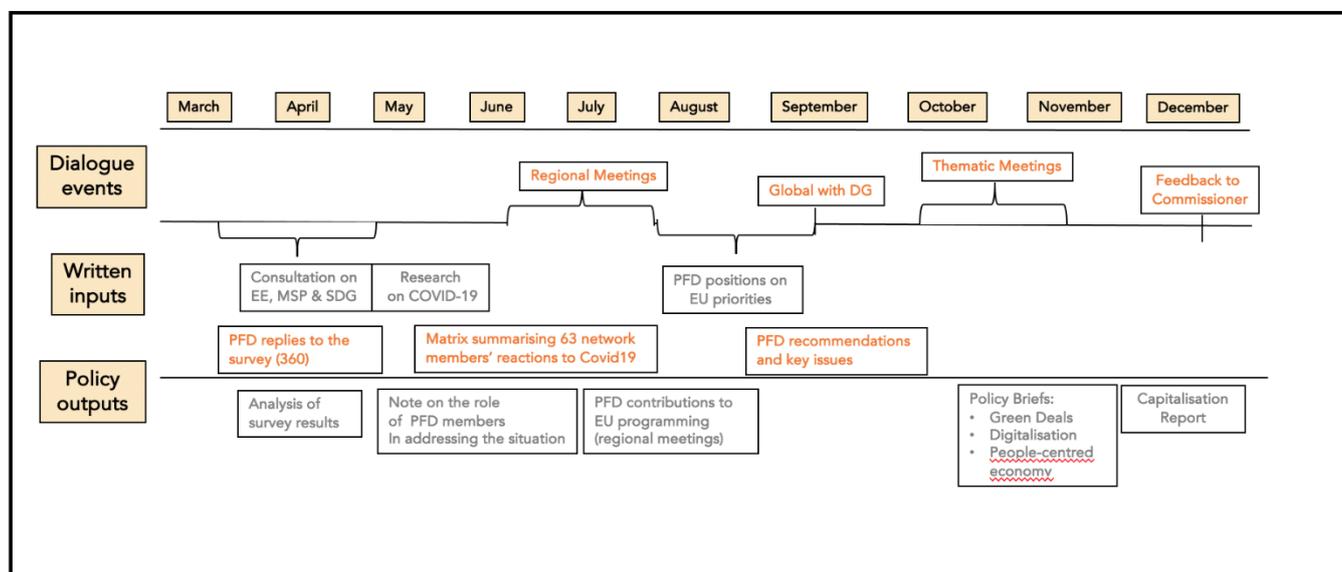


## FPD en bref

### Webinaires thématiques en octobre et novembre 2020

Le FPD virtuel de cette année s'est poursuivi en octobre et novembre par une série de trois webinaires thématiques sur «**Une économie pour les citoyens**» (20 octobre), **le pacte vert** (27 octobre) et **la numérisation** (3 novembre). Ces réunions s'inscrivaient dans le cadre d'un processus de consultation plus large entre les membres du FPD, destiné à apporter une contribution à la programmation de l'UE et à compléter les résultats des réunions régionales du FPD organisées en juillet 2020 et à la suite de la première réunion virtuelle mondiale avec le directeur général de la DG DEVCO, Koen Doens, en septembre 2020. Lors de chaque webinar, des experts thématiques de la Commission européenne étaient présents pour donner un bref aperçu du sujet et répondre aux questions des membres du FPD. Le présent *FPD en bref* résume les principales recommandations de programmation formulées par ses membres (un résumé détaillé de chaque réunion thématique est disponible sur notre page Capacity4dev: <https://europa.eu/capacity4dev/policy-forum-development/wiki/thematic-webinars-october-and-november-2020>).

Les résultats de l'ensemble du processus seront examinés avec la commissaire chargée du partenariat international, Jutta Urpilainen, au cours du dialogue virtuel mondial sur la gestion des finances publiques qui se tiendra le 10 décembre 2020.



Graphique résumant le processus de consultation virtuelle du FPD en 2020

### Une transition juste ne laissant personne de côté

Les transitions écologique et numérique actuelles doivent être inclusives et centrées sur l'humain, et ne laisser personne de côté. Ursula Van der Leyen, présidente de la Commission européenne, a souligné qu'une économie au service des citoyens et de la planète, fondée sur l'égalité pour tous et une transition verte et juste, est l'une de ses principales priorités. Les

représentants de l'UE ont expliqué l'approche multidimensionnelle de l'UE en matière de lutte contre les inégalités: lutter contre les inégalités «horizontales» (genre, minorités, etc.), en adoptant une approche fondée sur les droits et en luttant contre toutes les formes de discrimination; et s'attaquer aux inégalités «verticales» (répartition des revenus et des richesses), de manière systématique et inclusive et en tenant compte

des nouvelles tendances (numérisation, conséquences de la COVID-19, changement climatique).

Le coprésident des OSC du FPD a souligné que « le modèle économique actuel fondé sur la croissance et l'exploitation n'est pas adapté à l'objectif poursuivi, est vulnérable aux crises et crée des inégalités ». L'UE doit repenser son approche pour mieux reconstruire après la COVID-19 et parvenir à un développement durable pour tous. En ce sens, « nous ne devons pas céder à la fatigue des ODD — l'UE doit veiller à ce que les politiques soient conçues pour atteindre le programme à l'horizon 2030 ». D'autres membres du FPD ont également souligné l'importance de lier le financement de la relance et de la résilience au programme des ODD, en insistant sur la nécessité de définir de nouveaux indicateurs, au-delà de la croissance et du PIB, qui mesurent le bien-être des citoyens dans les pays en développement, tels que l'accès aux énergies renouvelables, à l'éducation, aux soins de santé et au logement abordable, ainsi que des indicateurs permettant de mieux mesurer l'impact des actions de l'UE dans le cadre des processus de suivi.

Les participants ont noté la dichotomie potentielle entre justice sociale et action pour le climat, qui devrait être complémentaire et se renforcer mutuellement en s'attaquant aux tensions systémiques, en assurant la protection des droits de l'homme, de l'environnement et de ceux des défenseurs de l'environnement, et en appliquant le principe du consentement préalable, libre et éclairé des populations autochtones avant d'utiliser ou de développer leurs terres, tout en adoptant une compréhension plus réaliste de la capacité réelle de la société civile à influencer les politiques menées par le gouvernement. Un appel clair a été lancé pour soutenir la **transition agro-écologique**, qui est de plus en plus reconnue comme une voie prometteuse vers le renforcement des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

La pandémie a montré une **fracture numérique croissante**: la moitié de la population terrestre n'a pas accès à l'internet. L'amélioration de la connectivité, grâce aux infrastructures et aux services par satellite pour fournir un accès à l'internet à haut débit, devrait

sans aucun doute être soutenue par l'UE. Toutefois, cela exige à son tour que les entreprises propriétaires de services évitent de créer une dépendance à leur égard. La propriété collective des services internet, par exemple sur la base du modèle coopératif, doit être étudiée à cet égard.

Les participants ont également examiné les effets collatéraux en termes de hausse du chômage résultant de l'utilisation des machines et de l'intelligence artificielle. C'est la raison pour laquelle les membres du FPD recommandent l'adoption de certains principes fondamentaux afin de favoriser un développement durable fondé sur les technologies numériques tout en garantissant des mesures de protection sociale et un dialogue social entre les acteurs concernés. L'utilisation, la sécurité, la transparence et l'accès aux données sont un élément essentiel d'une transition juste, étant donné que les membres du FPD ont noté que les droits numériques sont également des droits civiques et ont appelé l'UE à fournir une assistance technique et à partager son propre savoir-faire et son expérience en ce qui concerne l'adoption et l'application du règlement général sur la protection des données.



Mots-clés du webinar thématique sur la numérisation



mis en doute la capacité des opérations de financement mixte et du Fonds européen pour le développement durable à promouvoir le travail décent ou à apporter une valeur ajoutée à long terme. Certains membres du FPD se sont interrogés sur la capacité des nouveaux systèmes mis en place pour atteindre réellement ceux qui en ont le plus besoin sur le terrain. En outre, ils ont mis en garde contre le fait qu'en tout état de cause, les instruments de financement du secteur privé devraient être orientés vers des modèles d'entreprise qui placent la population et la planète au premier rang et qui permettent aux communautés locales d'accéder aux micro- et petits financements sans devoir passer par les gouvernements ou les banques internationales, étant donné qu'elles ne sont pas en mesure de mener de tels efforts.

Selon les statistiques de CONCORD, 60 % de la population mondiale et 90 % de l'ensemble des femmes travaillent actuellement dans l'économie informelle. Ces personnes restent exclues des droits du travail, de la protection sociale, des garanties en matière de santé et de sécurité, sans lesquelles tout progrès dans la réalisation des ODD restera illusoire. Un environnement favorable aux entreprises devrait non seulement viser à attirer les investissements, mais aussi à faciliter la transition vers le secteur formel. Ou comme l'un des participants l'a dit: «Il est nécessaire de mettre l'accent sur la mobilisation des ressources nationales au niveau national, ainsi que sur le développement de systèmes de protection sociale». Il souligne la nécessité de se concentrer sur la protection sociale, notant que la COVID-19 est devenue non seulement une crise économique mais aussi une crise humanitaire, en raison de l'absence d'un filet de sécurité pour les groupes les plus vulnérables. Plusieurs autres membres du FPD ont fait écho à l'appel en faveur d'une protection sociale universelle, certains soulignant des problèmes systémiques qui doivent être résolus à cet égard, tels

que le travail des enfants, la traite des êtres humains ou la pauvreté endémique.

### **Fiscalité**

La mobilisation des ressources nationales au moyen de la fiscalité a été un thème transversal des inégalités, du pacte vert et de la numérisation. Il est clair qu'une telle transformation de grande ampleur devra être financée par d'autres moyens que le soutien des donateurs, notamment au moyen de systèmes budgétaires progressifs qui tiennent compte des nombreux facteurs en jeu. Par exemple, la mobilisation des ressources nationales peut également être encouragée au moyen de taxes environnementales, telles que les taxes sur le carbone, qui sont bénéfiques pour l'environnement, mais devraient être considérées comme compatibles avec d'autres incidences négatives potentielles sur les populations vulnérables, telles que les femmes et les populations autochtones, étant donné qu'elles seront les plus durement touchées par ces taxes supplémentaires.

Par conséquent, l'UE devrait aider les pays partenaires à examiner et à mettre en place un système de taxation progressive approprié, y compris des taxes environnementales, conformément au programme à l'horizon 2030 et à son appel en faveur de la mobilisation des recettes nationales, et à prendre en considération leur incidence sur les plus pauvres au moyen d'une approche différenciée selon le sexe.



19 par WECF (<https://www.feministcovidresponse.com/>).



Les priorités de l'UE pourraient se concentrer sur la fourniture d'un **soutien aux groupes de femmes** afin de plaider en faveur de l'adoption d'une législation du travail tenant compte des questions d'égalité entre les hommes et les femmes qui soit conforme aux accords internationaux, ainsi que des ressources et des outils permettant de surveiller activement les violations et d'y remédier. Cela nécessite également des programmes ciblés pour aider les femmes à s'unir et à investir dans des mesures de protection sociale, y compris pour les nombreuses femmes exerçant des professions informelles actuellement exclues de la couverture juridique.

Il existe également certains risques qui vont de pair de nouvelles opportunités pour les femmes, qu'il convient de traiter. Par exemple, la numérisation croissante offre des possibilités d'inclusion politique des femmes dans les collectivités locales, en améliorant leur accès à l'information sur les processus des conseils locaux, ainsi qu'aux réseaux de soutien et aux programmes de tutorat, tout en multipliant les abus en ligne.

### Le rôle de la société civile

Le rôle de la société civile en tant qu'acteurs du développement a été réaffirmé avec force et les membres du FPD ont insisté sur le fait que les organisations de la société civile (OSC) de tous types

devraient participer plus activement au processus de programmation. Toutefois, le rétrécissement de l'espace dévolu à la société civile ne permet pas toujours un dialogue libre et constructif au niveau national. Il est important de reconnaître que le niveau de liberté et d'influence dont dispose la société civile sur le gouvernement d'un pays donné est un facteur clé, et de consacrer suffisamment de fonds aux OSC pour participer aux dialogues stratégiques et soutenir leurs initiatives, y compris les petits acteurs qui échappent actuellement aux régimes de financement. Cela suppose également d'associer les entreprises et les organisations locales d'entreprises à tous les niveaux afin de comprendre leurs contextes et priorités et de créer des améliorations grâce au dialogue social, à la coordination et à la cohérence.

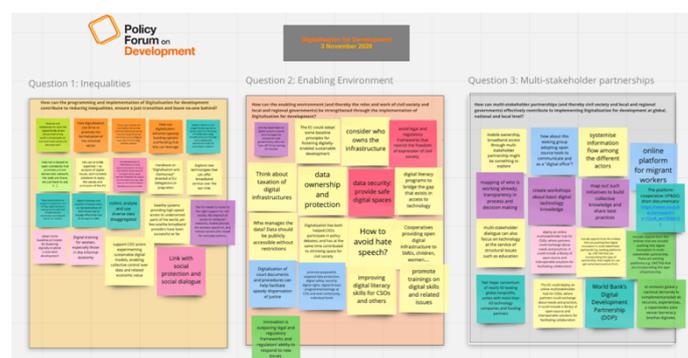
Étant donné que l'espace civique et le débat public ont pratiquement évolué vers le numérique, les OSC devraient avoir accès à des connexions internet sûres et fiables, ainsi qu'à des espaces physiques pour se connecter. En outre, l'UE devrait investir dans les biens numériques publics (logiciels libres, données ouvertes, etc.) et dans les infrastructures publiques numériques afin d'éviter toute dépendance à l'égard d'entreprises multinationales ou de gouvernements contrôlant ces outils. Des programmes d'alphabétisation numérique sont également nécessaires ainsi que des plateformes ouvertes qui favorisent l'échange d'informations et de bonnes pratiques. En outre, il convient de tenir compte du fait que les défenseurs des droits de l'homme sont souvent plus exposés au cyberharcèlement, au piratage et au harcèlement en ligne. Il est important de lutter activement contre ces tendances de discours de haine et de cybercriminalité.

Comme il a été fait écho à chaque réunion: il n'est plus possible de travailler en silos. Grâce à des partenariats multipartites, les organisations et réseaux de la société civile locale, ainsi que des modèles économiques

durables et inclusifs, devraient bénéficier d'un **soutien technique et d'un renforcement des capacités** et être associés en tant que partenaires au suivi de la mise en œuvre des instruments et politiques d'action extérieure de l'UE et des États membres. La DG DEVCO et la Commission européenne disposent déjà d'outils qui utilisent des approches intégrées; Les membres du FPD ont encouragé l'utilisation de ces outils pour garantir des approches multidimensionnelles.

liées au numérique. Toutefois, dans la pratique, ils ne sont pas toujours habilités à agir, soit en raison de leur capacité limitée, soit en raison d'autres obstacles systémiques (et de processus de décentralisation incomplets), soit en raison d'un manque de financement. Les autorités locales sont également essentielles pour améliorer les procédures de passation de marchés au niveau local afin de favoriser le développement économique local, en clarifiant et en simplifiant les procédures d'agrément et d'établissement des investisseurs.

Il ne fait aucun doute que les collectivités locales jouent un rôle déterminant dans la mise en place d'une approche territoriale plus cohérente qui régleme l'accès à la terre à des fins industrielles, commerciales et mixtes; élaborer des politiques qui établissent des liens entre l'économie informelle et le système formel; et collaborer avec les acteurs nationaux/fédéraux dans la promotion de secteurs à plus forte valeur ajoutée créateurs d'emplois. Il est nécessaire de renforcer les capacités dans des domaines tels que la gestion financière (dans leur fonctionnement) et de stimuler le climat des affaires locales en améliorant l'accès au financement et en attirant également les entreprises étrangères (dans l'exercice de leur rôle), de préférence dans des environnements multipartites qui favorisent la coopération avec d'autres acteurs clés sur leur territoire.



Les webinaires ont utilisé un tableau blanc virtuel pour saisir les contributions des différents membres du FPD

## Le rôle des collectivités locales

Toutes les réunions ont mis en évidence le rôle crucial des collectivités locales dans la fourniture de services de base et leur proximité avec leurs communautés. Les collectivités locales ont participé activement aux débats illustrant le rôle qu'elles jouent dans la promotion d'une transition écologique et numérique juste, en réponse à la COVID-19 et en mettant en œuvre les ODD au moyen d'une approche territoriale. Leur rôle est désormais crucial dans le processus de programmation dans le cadre actuel de «géographisation» du soutien thématique aux collectivités locales. Les gouvernements locaux ont en fait un mandat et une responsabilité reconnus par la constitution et/ou par les législations des pays partenaires dans de nombreux domaines liés au climat et à la préservation de l'environnement, ainsi qu'au développement économique local et aux entreprises inclusives et sociales, ainsi qu'aux questions

Les collectivités locales jouent un rôle essentiel dans le programme de numérisation, car elles ont besoin d'un accès aux données pour pouvoir exercer leur mandat, jouer un rôle majeur dans la protection des données et s'en remettre au renforcement de la démocratie locale. Les autorités locales ont également souligné l'importance de la coopération décentralisée pour renforcer les capacités entre les administrations infranationales homologues et pour faire progresser les priorités de la Commission. Plusieurs exemples de coopération décentralisée dans le domaine de la numérisation impliquant des autorités locales de



différents États membres de l'UE ont été partagés, qui fournissent des exemples reproductibles de l'approche des «villes intelligentes».

### **Le rôle des délégations de l'UE**

Dans les trois webinaires, les membres du FPD ont souligné combien il est important de faire entendre leur voix et que les délégations de l'UE les associent rarement aux processus décisionnels et limitent leurs contacts à des consultations périodiques. Les membres du FPD ont surligné les appels répétés qu'ils ont adressés à l'UE en vue d'inclure les coopératives, les acteurs du secteur privé, les groupes de femmes, les autorités locales et les partenaires sociaux également au niveau des pays partenaires, ainsi que le rôle important que les délégations de l'UE devraient jouer en les associant au processus de programmation, en ouvrant ainsi des espaces de dialogue multipartite au niveau national.

Il importe d'aider les délégations de l'UE à adopter une approche cohérente et rationalisée en matière de consultation. À cette fin, il est important que les délégations de l'UE s'appuient sur les initiatives existantes, de sorte qu'une première étape pourrait consister à recenser les personnes qui travaillent déjà là où elles travaillent, à s'assurer de la compréhension de ce qui existe déjà, à développer des connaissances collectives et à partager les meilleures pratiques. Une cartographie complète permettra également d'accroître la transparence du processus de transformation numérique et de la prise de décision.

En outre, les délégations peuvent utiliser les outils disponibles, tels que le manuel DEVCO sur l'intégration des inégalités dans la coopération au développement, qui doit être largement diffusé et compris si les délégations de l'UE veulent saisir les multiples dimensions des inégalités.

Cette nécessité d'un dialogue plus structuré avec les délégations de l'UE a été reconnue par le directeur général de la DG DEVCO, M. Koen Doens, qui a noté, lors de la réunion mondiale du FPD en septembre, que des mécanismes de consultation au niveau national seraient mis en place par les délégations de l'UE et qu'ils examineraient la contribution des membres du FPD.